

Mairie de MEAUZAC

Meauzac informations

Décembre 2004

Bulletin N° 9

SECRETARIAT

Horaires d'ouverture de la Mairie
(à partir du 1 janvier 2005)

Lundi : 8h30 -12h30 14h -18h
Mardi :8h30 -12h30 14h -18h
Mercredi : 8h30 -12h30 14h -18h
Jeudi : 8h30 -12h30 14h -18h
Vendredi : 8h30 -12h30 14h -17h

Mairie de MEAUZAC
Permanence du Maire et des adjoints
Le samedi matin de 10 heures à 12 heures

Tel : 05 63 31 64 98
Fax : 05 63 31 53 86

Horaire d'ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16h 30—18 h
Mercredi : 16 h—18 h
Vendredi : 16 h 30—18 h

Heures ouverture Poste

Lundi : 9 h—12 h
Mardi: 9 h—12 h
Mercredi, : 9 h—12 h
Jeudi : 9 h—12 h
Vendredi : 9 h—12 h
Samedi : 9 h—11 h 30

Compteurs d'eau

Avec l'arrivée de l'hiver, le gel menace ceux qui sont mal protégés. Rappelons que c'est à chacun d'entre nous de protéger son propre compteur

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois. INSCRIPTION A LA MAIRIE



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Il y a maintenant près de quatre ans que votre conseil municipal est en place .

Le temps passe très vite et nous sommes aujourd'hui à mi-chemin de ce mandat.

C'est pourquoi ce numéro du bulletin municipal sera un peu spécial. Vous y trouverez un bilan des travaux réalisés depuis mars 2001 et les projets à venir.

Ainsi vous pourrez constater que, malgré d'énormes difficultés dans la gestion quotidienne de notre petite commune, il existe une volonté extraordinaire de faire avancer notre village. Car soyez-en convaincus, il ne se passe pas une journée, sans que vos élus, en concertation étroite avec les services techniques et administratifs, ne se réunissent ou ne travaillent pour le bien de MEAUZAC.

Malheureusement cet engagement quotidien est terni par des écrits qui, de temps en temps, font leur apparition.

Aussi vous trouverez ci-joint un « droit de réponse » que j'ai tenu à vous faire partager afin de dénoncer la calomnie et le mensonge.

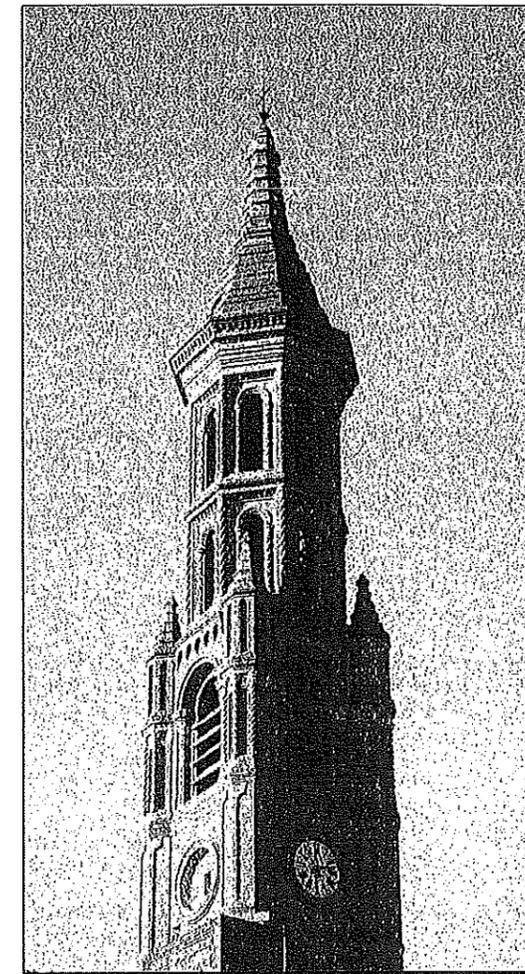
Vous serez seuls juges de ces allégations.

La volonté de réussir et le sens des responsabilités reprenant très vite le dessus, j'ai bon espoir que le travail d'embellissement et de prospérité entrepris aille crescendo.

Permettez-moi, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel de vous souhaiter ainsi qu'à tous vos proches, une année 2005 comptant parmi les plus prolifiques dans tous les domaines.

Bonne année à tous!

Le Maire,
José LACOMBE



**Le maire ,
Le conseil municipal**

**vous souhaitent de joyeuses
fêtes de fin d'année
et vous présentent
leurs meilleurs vœux de
santé et de bonheur pour
2005**

SOMMAIRE

Au conseil municipal (2° semestre 2004.....	p 2
Le travail des commissions	p 3
Le mots des associations.....	p 4
L'heure d'un premier bilan	p 8
La traverse de MEAUZAC.....	p 9
L'urbanisme	p 10
Les bâtiments communaux	p 19
L'environnement	p 20
Bilan des subventions obtenues	p 21
Les projets à venir	p 22
Petites nouvelles brèves	p 23
Informations municipales	p 24

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

REUNION DU 5 AOUT 2004

► Programme TICE 4^{ème} tranche

Dans le cadre du programme TICE 4^{ème} tranche, le SIVOM "Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne" a financé l'équipement des CE1 et CE2 des écoles du SIVOM en matériel informatique.

Par délibération en date du 28 novembre 2003, le Comité Syndical a approuvé la passation d'une convention de mise à disposition des matériels définissant les clauses et conditions de celle-ci, aux communes bénéficiaires comme ce fut le cas pour les trois premières tranches.

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des matériels informatiques du programme TICE 4^{ème} tranche, acquis par le Syndicat.

► Fixation du prix du loyer de l'appartement situé au dessus de la Mairie

Suite à la rénovation de l'appartement situé au dessus de la Mairie, le Conseil Municipal a déterminé le montant du loyer demandé au futur locataire. Ce dernier s'élèvera à 450 €

REUNION DU 26 AOUT 2004

► Augmentation du prix des repas de la cantine scolaire - Année 2004/2005

L'arrêté ministériel du 10 juin 2004 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public a fixé le taux de hausse annuel à 2% pour l'année scolaire 2004/2005.

Ainsi, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 2% du prix des repas servis par la cantine. Depuis le 1^{er} septembre 2004, le prix de ticket de repas est fixé à 1,42 €.

REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2004

► Choix du locataire de l'appartement situé au dessus de la Mairie

Suite aux travaux de rénovation du logement situé au dessus de la Mairie, le Conseil Municipal a choisi le nouvel occupant de l'appartement. Il s'agit de Madame Thérèse REISER.

► Travaux de l'appartement situé au dessus de la Mairie - Choix du prêteur

Afin d'effectuer le financement des travaux de rénovation de l'appartement, le Conseil Municipal a décidé de recourir à un emprunt qui a été souscrit auprès de la Caisse d'Épargne.

Les annuités de ce prêt seront intégralement couvertes par les loyers perçus par la Commune.

REUNION DU 28 OCTOBRE 2004

► Approbation des devis de travaux de rénovation d'un local à usage de salle de classe

Les effectifs scolaires étant en constante progression sur la Commune, le Conseil Municipal souhaiterait procéder à la rénovation d'un local afin de créer une classe supplémentaire pour la prochaine rentrée scolaire.

A cet effet, les devis des artisans suivants ont été retenus :

Maçonnerie : Entr. JEAN LOUIS Norbert : 4 001,10 € H.T

Menuiserie : Entr. CASTAGNE et Fils : 4 824,00 € H.T

Passerelle : Entr. GOUBIER : 2 736,28 € H.T

Electricité : Entr. SERVAT Michel : 1 628,00 € H.T

Chauffage : Entr. FAGOTTO Jacques : 1 298,00 € H.T

Plafond : Entr. SALITOT René : 2 560 € H.T

► Projet d'acquisition foncière - Bâtiment du Groupe Coopératif Occitan

Afin de mettre à disposition des locaux pour les services techniques du Syndicat de Voirie, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le bâtiment situé à Meauzac et appartenant au Groupe Coopératif Occitan moyennant un prix de 12 195,92 €

REUNION DU 9 NOVEMBRE 2004

► Achat du bâtiment du Groupe Coopératif Occitan - Choix du prêteur

Afin de financer l'acquisition du bâtiment destiné au Syndicat de Voirie, le Conseil Municipal a approuvé la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées

Les annuités de ce prêt seront intégralement couvertes par les loyers payés par le Syndicat de Voirie.

► Indemnités de Conseil et de confection du budget 2^{ème} semestre 2004

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour l'attribution des indemnités de conseil et de confection du budget aux comptables publics de Lafrançaise au titre du second semestre de l'exercice 2004. Le montant s'élève au total à 178,83 €.

► Mise en place de la Commission Communale de prévention des risques professionnels

A la demande du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, le Conseil Municipal a désigné les futurs membres de la commission de prévention des risques professionnels :

- Monsieur LACOMBE José
- Madame DOMPEYRE Mireille
- Madame RUELLE Eliette
- Monsieur MARTY Jean-Claude
- Monsieur IRISSOU Yves

Le but de cette commission est d'évaluer et de prévenir les risques professionnels relatifs aux situations de travail rencontrées par l'ensemble des agents employés par la Mairie. Elle est composée des élus désignés ci-dessus ainsi que de l'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO), Céline GILIS.

► Approbation de la convention de mise à disposition d'un conteur

La Commune de Meauzac accueillera un conteur, Monsieur Alain LE GOFF le mercredi 12 janvier 2005.

A cet effet, la signature d'une convention liant l'Association des Amis de la Médiathèque de Tarn-et-Garonne et la Commune de Meauzac a été approuvée.

Petites nouvelles brèves

Souvenir de l'Armistice du 11 novembre 1918

A l'occasion du 11 novembre les enfants et leurs enseignants étaient présents avec le Maire et les Officiels pour le traditionnel dépôt de gerbes.

Ils ont entonné la Marseillaise avec enthousiasme.



Concours de tarot

TOUS LES MERCREDI SOIRS, des concours amicaux sont organisés par Alain LANIES, gérant du café « La terrasses du Tarn » à partir de 20 heures

Festival Alors Raconte

Dans le cadre du Festival « Alors Raconte » notre commune à le plaisir d'accueillir un conteur: Alain Le Goff qui nous narrera «histoires sous le vent» (contes et histoires bretonnes).

Cette manifestation gratuite aura lieu dans la salle des fêtes :

le mercredi 12 janvier 2005 à 20 h 30

Venez très nombreux.

A l'issue de la soirée, nous partagerons le verre de l'amitié.

Arrivée du père Noël



Le vendredi 17 décembre, le Père Noël est venu à l'école de MEAUZAC.

Il a distribué des cadeaux à la grande joie des enfants de classes de maternelle.

ADSL (Internet haut débit)

Le haut débit arrive enfin dans notre commune le 1er mars 2005.

État Civil 2004

Naissances

LAFAGE Mégane	26 janvier
ASTRUC Maxime Stéphane	28 janvier
SAMARA Samuel Adrien André	3 mars
LERNOUD Amandine Hélène	8 avril
REMUJO VALASCO Valentin Louis	20 avril
FEAU Théo Jean	26 avril
OVES Anaïs	24 juillet
GUIRAUD Tanguy Anthony	13 août
VOIRIN Pablo	15 août
GERLA Charline Paloma	20 septembre

Décès

CLAUS Éliane épouse RHEEL	26 janvier
MAIRONNE Michel	2 mars
BONNEFOUS Inès	3 avril
REBEL Jean Pierre	2 mai
COLOMBIE Émile	19 août
LOUVET Geneviève épouse DUPONT	3 octobre
LOPEZ CID Rosa épouse LEMAGNENT	29 octobre
SOULET Henri	21 novembre
BORREDON Marie veuve AURIMOND	12 décembre

Mariages

NEYRAT Serge et ALLARD Linda	5 juin 2004
PERDREAU Fabrice et LINGUA Alexandra	7 août 2004
SAMARA Thierry et GREISSEL Sylvie	14 août 2004
MARTY Thierry et DUPUY Véronique	29 septembre 2004

Les projets pour l'avenir...

SALLE DE CLASSE

Une salle jouxtant l'actuelle bibliothèque va être réaménagée en salle de classe afin de demander un poste d'enseignant supplémentaire. Ceci au vu de l'effectif qui ne cesse de croître.

Cette réalisation est à effectuer impérativement pour la rentrée 2005 pour augmenter au maximum nos chances d'obtenir ce poste.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE COTE LA-FRANCAISE

L'éclairage public va être implanté afin d'optimiser au maximum la sécurité. Des espaces verts vont être créés dans le but de donner un cachet à l'entrée Nord-Est de notre village.

REPARATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Suite aux inondations de décembre 2003, un dossier de rénovation de nos voies communales dégradées par les inondations a été élaboré. Sur un montant de travaux de 110.075 € H.T, 93% de subventions ont été accordées soit 102.762 €. Nous avons deux ans pour réaliser ces travaux.

FACADE DE LA MAIRIE

L'édifice communal qui abrite la Mairie a aujourd'hui besoin d'un rafraîchissement. La façade, les fenêtres et l'entrée vont être repensées et renouvelées.

PEINTURES BATIMENTS COMMUNAUX

Le patrimoine de la commune s'agrandit de jour en jour (voir dernières acquisitions) Aussi, un entretien courant est nécessaire. Ainsi, les peintures extérieures comme intérieures seront réalisées sur un programme pluri-annuel.

HANGAR DESTINE AU SYNDICAT DE VOIRIE

L'acquisition du hangar de la Categ pour loger le Syndicat de Voirie va amener la Commune à envisager des travaux d'aménagement qui seront évidemment refacturés au Syndicat de Voirie; la Commune conservant la maîtrise d'œuvre afin de récupérer la T.V.A.

MOBILIER SCOLAIRE

Depuis l'année dernière, un effort important d'amélioration du mobilier des classes scolaires a été engagé. Cette année, c'est au tour de la classe des C.P d'être équipée de tables et de chaises. Ainsi, tous les élèves auront en 2005 un mobilier fonctionnel et adapté pour travailler dans des conditions optimales.

SALLE DES FETES

Cette salle a aujourd'hui 22 ans d'existence. Celle-ci subit donc des dégradations naturelles dues au temps. C'est pourquoi au fur et à mesure des inscriptions budgétaires, nous rénovons chaque année la salle des fêtes (peintures, sécurité, éclairage, chauffage, son, cuisines, petite salle, toilettes, etc ...)

Le travail des commissions

Participation des conseillers municipaux aux travaux des commissions en 2004

Conseillers municipaux	José LACOMBE	Yves SALITOT	Yves CAZENEUVE	Éliette RUELLE	Jean Claude MARTY	Rémi DELBOUIS	José GUY	J Louis CORLOUER	Mireille DOMPEYRE	Alain AUDUBERT	Yves IRISSOU	Raymond SERVAT	Gilles COLOMBIE	Florian BUTTIGIEG	Patrick CALLET	Réunion 2004
d'appel d'offre et d'adjudication	●	○					○				○					0
des impôts locaux	●	○	○	○					○	○	○	○				2
économique	●		○	○					○	○				○	●	2
des calamités agricoles	●		●	○									○			0
des sports et de la jeunesse	●	●	○		○		○				○			●		2
de l'urbanisme et aménagement	●		○	○	○				○	●	○	○		○		8
de la vie associative, fêtes et cérémonies	●	○	○		●		○						○	○		3
de la vie scolaire et extra scolaire	●		○	○			○		●	○				●		1
du budget et plan d'investissement	●	○	○	○					○	○	○	○			○	2
du personnel	●			●	○		○				○					4
des travaux et d'entretien	●	○	●	○	○		○	○	○	○	○	○		○		4
des espaces verts	●			○	○		●					○	○			3
Taux de participation aux (%)	100	100	96	96	79		82	100	84	76	71	77	67	33	0	

● Président
 ● : Animateur
 ○ : Membre

Rémi DELBOUIS délégué au Syndicat des eaux,
 Jean Claude MARTY délégué au Syndicat de voirie,
 Jean Louis CORLOUER délégué au Syndicat de traitement des Ordures Ménagères,
 Yves SALITOT délégué au Syndicat d'électricité
 Éliette RUELLE déléguée au SIVOM « Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne »
 Yves CAZENEUVE et Jean Claude MARTY délégués au Syndicat intercommunal de la Vallée du Tarn

ont participé à toutes les réunions.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les demandes d'inscription sur la liste électorale seront reçues jusqu'au 31 décembre 2004, dernier délai, en MAIRIE où les personnes intéressées et remplissant les conditions légales pour y être inscrites devront se présenter à cet effet munies des pièces justificatives utiles (pièce d'identité, justificatif de domicile...).

IMPORTANT

Les jeunes qui atteignent 18 ans avant le 28 février 2005 seront inscrits d'office. Toutefois, il est vivement conseillé de vérifier cette inscription auprès de la Mairie avant le 31 décembre 2004.

Le mot des associations Meauzacaïses

JSM section pétanque

Avec l'Assemblée générale du 22 novembre la saison 2004 s'est terminée. Une trentaine de licenciés y a participé en présence de Monsieur le Maire de MEAUZAC (Monsieur le Maire de BARRY était excusé pour cause de santé).

La saison 2004 a été une bonne année.

Malgré le nombre de licenciés en légère baisse nous avons clôturé l'exercice avec un bilan financier en progression.

Bilan sportif:

- Juin 2004 : concours de triplettes (participation moyenne)
- Août 2004 : les deux concours ont connus un grand succès aussi bien le matin (concours « tête à tête ») que l'après midi (concours « doublettes »). Les meilleurs joueurs de Tarn et Garonne y ont participé avec notamment la participation de deux ex champions de France.

- Août 2004 : le concours « vétérans » a été organisé sur le terrain à côté du café. Nous remercions Monsieur Lanies pour sa participation

- Le jour de la fête, un concours amical a été organisé sur le terrain à côté du café.

- En fin de saison, à la salle des fêtes, un concours amical entre licenciés du club s'est terminé par un repas.

Merci à Monsieur Arnel Montaigut pour le don qu'il a fait à l'JSM section pétanque.



L'A.C.C.A

Tout d'abord l'A.C.C.A de Meauzac vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2005.

La saison de chasse se passe assez bien.

La battue aux pigeons s'est bien déroulée, dans une

bonne ambiance.

Les chasseurs ont abattu 300 pièces afin de limiter la prolifération de ces nuisibles qui dégradent les toitures et salissent les trottoirs. Nous tenons à remercier les habitants du village pour leur gentillesse et leur compréhension.



L'association des A.A.A.A.

et son Président Serge Darènes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2005 Réveillon du 31 décembre à la salle des fêtes de MEAUZAC.



Association OASIS Section gymnastique

Comme tous les ans à pareille époque, il est de bonne coutume de souhaiter de bonnes choses. C'est donc avec joie que le club OASIS (grands et petits), vous présente leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à vous tous qui lisez ces petites infos.

Nous en profitons pour avoir une pensée toute particulière à ceux qui réalisent tous les trimestres ces mises en place pour notre information à tous. A eux bonne année et merci.

Pour parler de notre club, il est toujours en super forme et c'est avec plaisir que nous comptons dans nos rangs la petite fille, la fille et la grand mère, pour vous dire qu'il n'y pas d'âge. ! pour se défouler dans une salle de sport, sous l'œil toujours attentif de Marie (notre prof).

Quant à nos petits du mercredi, c'est Stéphanie qui a su gagner leurs cœurs et leurs muscles. A toi Steph, merci de l'occuper de nos "chères têtes blondes". Quelques nouvelles sportives sont venues gonfler les rangs, quelles soient de Meauzac ou des environs, nous espérons quelles trouverons cette camaraderie qui est le plus de notre club, que nous consolidons avec de petites soirées d'anniversaire ou tout simplement pour notre grand plaisir. Nous n'oublions pas Xavier qui pour nous rendre service a renoué avec les leçons du lundi. Merci à toi tu as été super.

Cette année nous avons retenu la date du 26 février pour vous convier à tous à nos soirées à thèmes. C'est dans le tourbillon du carnaval de Vénillien, que nous vous attendons toujours nombreux, pour ce rendez vous annuel.

Nous renouvelons tous nos vœux pour 2005.

Peut-être à un de ces jours dans nos cours du lundi et jeudi.

La Gaule Meauzacaïse

L'année 2004 n'a pas bien débuté pour nos amis pêcheurs, car les premiers lâchers de truites n'ont pas eu lieu « cause inondation ».

Le bureau ayant tenu ses promesses les quatre lâchers manquant ont été réalisés : deux en novembre, deux en décembre.

Le loto et le concours de pêche ont été réalisés dans une ambiance conviviale, merci de votre participation.

Autour du lac, une mortalité importante d'arbres (inondation), nous a obligé de couper et de nettoyer. Le remplacement a été fait par une plantation d'une centaine d'arbres (mûrier platane, érable, albizias). Tout cela a été fait bénévolement par le bureau pendant trois samedi.

Amis pêcheurs et promeneurs respecter l'environnement de ce lac est un plaisir pour tous, le bureau vous en remercie.

Le 12 décembre 2004, de nombreux pêcheurs se sont déplacés pour assister à l'Assemblée Générale qui se clôtura dans une bonne ambiance par un apéritif offert par la Gaule Meauzacaïse.

La vente des cartes de pêche débutera la dernière semaine de décembre aux endroits habituels.

Surtout n'oubliez pas le loto qui aura lieu le vendredi 11 février 2005 à la salle des fêtes de Meauzac; venez nombreux.

Le président et les membres du bureau de la Gaule Meauzacaïse vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2005.

Bonne pêche à tous.

Le Président Jean-Claude Meessemann

La salle des fêtes et le stade municipal

Les aménagements apportés au stade municipal et à la salle des fêtes ont été auto financés dans leur intégralité par la municipalité.

Petit terrain d'entraînement de foot

Éclairage et grillage : 5049.02 €

Amélioration de la salle des fêtes

Travaux électriques et cumulus : 1379.47 €

Aménagement cuisine : 204 €

L'aménagement d'une salle pour les associations, à gauche de l'estrade, a été réalisé par les employés municipaux.

Habillage au dessus du bar

Peinture de la scène

Récapitulatif des subventions perçues par la commune

ANNÉE 2002 :

- Subvention du Conseil Général de Tarn-et-Garonne : 13.434,49 € (acquisitions immobilières)

ANNÉE 2003 :

- Subvention du Conseil Général de Tarn-et-Garonne : 5.183,27 € (travaux salle des aînés)
- Subvention du Syndicat Départemental d'Electricité : 6.371,17 € (travaux éclairage public)

ANNÉE 2004 :

- Travaux de la traverse du village : (Montant des travaux : 295.781,37 € T.T.C)
 - Subvention du Conseil Général de Tarn-et-Garonne : 41.619 €
 - Subvention de la Région Midi-Pyrénées : 30.500 €
 - Subvention de l'Etat (DGE) : 41.618,58 €
 - Subvention issue des amendes de police : 15.930 €
- Travaux d'isolation de l'école : (Montant des travaux : 40.242,27 € T.T.C)
 - Subvention du Conseil Général de Tarn-et-Garonne : 7.625 € (2004) et 7.625 (2005)
 - Subvention de la Région Midi-Pyrénées : 5.000 €
 - Subvention de l'Etat (DGE) : 6.515 €
- Travaux de rénovation de l'appartement au dessus de la Mairie : (Montant des travaux : 21.430,10 € T.T.C)
 - Subvention du Conseil Général de Tarn-et-Garonne : 2.790 €
- Acquisition de l'immeuble Marty (café) : (Montant : 150.000 €)
 - Subvention du Conseil Général de Tarn-et-Garonne : 26.290 € (2005)
- En 2005, travaux de rénovation de la voirie suite aux inondations : (Montant : 131.649,70 €)
 - Subvention du Conseil Général de Tarn-et-Garonne : 33.747 €
 - Subvention de la Région Midi-Pyrénées : 2.915 €
 - Subvention de l'Etat (DGE) : 66.100 €

SOIT UN TOTAL DE 313 263,51 € (2 054 873.92 F)

L'appartement au dessus de la mairie

En mai 2004, le Conseil Municipal a rénové l'appartement vacant situé au dessus de la Mairie. (21 430.10 € TTC)
Les travaux ont été entièrement financés par emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Épargne.

La mensualité de l'emprunt s'élève à 356.61 €
Le loyer mensuel est de 450 €

Le bâtiment de la CATEG

En novembre 2004, le Conseil Municipal a acheté le bâtiment de la CATEG (à côté du cimetière) pour le louer au Syndicat Intercommunal de Voirie.
Le prix d'achat a été de 12 195.92 €
Le financement a été fait par emprunt pour la totalité (12 200 €) auprès du Crédit Agricole.

La mensualité de l'emprunt s'élève à 147.28 €
Le loyer mensuel devrait s'élever aux environs de 150 €

4-L'environnement

Espaces verts

- Plantation de mûriers platanes sur les parkings du stade.
- Plantation annuelle de fleurs (impatiens, géraniums, pensées,.....) dans les différents bacs répartis autour des places
- Préparation des plantations d'espaces verts à l'entrée de MEAUZAC coté LAFRANCAISE
Lors des travaux d'aménagement de la traverse du village, nous avons profité de l'ouverture des tranchées pour installer un tuyau

enterré qui permettra l'irrigation au goutte à goutte des massifs et bordures qui seront plantés à l'entrée du village dès le printemps 2005.
L'irrigation sera alimentée à partir d'un puit déjà existant sur la place de l'église. Une pompe immergée et un sur presseur en assureront le fonctionnement.
Pour faciliter l'entretien de ces espaces verts, une « toile hors sol » sera mise en place.

Le choix des diverses essences d'arbustes et de plantes vivaces, ainsi que leurs diverses associations, sera réfléchi en concertation avec des spécialistes paysagistes tels Monsieur CONNIE, bénévole, ou autres volontaires.

Le tri sélectif

Afin de sécuriser l'accès aux conteneurs, des emplacements spéciaux ont été construits au cours de cette année.
Le coût de cette opération s'est élevée à 2405.30 € (autofinancement).

Les conteneurs marrons sont utilisables pour tous les autres types de déchets c'est à dire les ordures ménagères (pots de yaourts, plastiques sales, bouteilles d'huile, épluchures, barquettes en polystyrène)

En cas de doute, préférez le conteneur marron.

- Rappel :
- Les conteneurs de couleur jaune sont destinés à recevoir uniquement les déchets recyclables (cartons, journaux, films plastiques, bouteilles plastiques d'eau, de lait..., boîtes métalliques, conserves et aérosols)
 - Quant à la collecte du verre, des conteneurs spéciaux sont prévus à cet effet sur le site de la salle des fêtes

5-Les associations

La salle des aînés ruraux

La réhabilitation des locaux de l'ancien Crédit Agricole avait été décidée par l'ancienne municipalité. Un architecte avait fait une étude précise du projet avec devis.

En 2001, nous avons concrétisé ce projet en élaborant le plan de financement, en lançant les appels d'offres et en faisant faire les travaux.

Le coût total des travaux : 27 942.82 €
Subventions Conseil Général : 5 183.27 €
Autofinancement : 22 759.55 €



Association de Tennis Meuzacaise A.T.M.

Le Bureau

L'assemblée Générale Annuelle de l'Association s'est tenue le 16 septembre 2004 ; il a été procédé au renouvellement du Bureau.

Les membres actuels sont :

Jean-Marc SIEURAC (Président), Cathy GUIONNET (Vice-Présidente), Bruno CHAUVIN (Trésorier), Jean-Claude TILLOL (Trésorier Adjoint), Isabelle BONNEFOUS (Secrétaire), Cécile MIRAVETTE (Secrétaire Adjointe), Carole SUTRA (Secrétaire Adjointe), Gérard FARGAL, Patrick BABLER, Jean-Paul MARTY, Vincent LAFAGE, Stéphane TERRIER (Membres Actifs).

L'École de Tennis

Cette année encore, l'École de Tennis accueille les enfants pour des cours dispensés le mercredi matin par Monsieur Bruno GARCIA, au terrain de Tennis de Meauzac.

Les Lotos

L'Association organise également des lotos qui ont lieu à la Salle des Fêtes de Meauzac.
Les prochaines dates des lotos de l'Association de Tennis Meuzacaise sont les suivantes :
Vendredi 7 janvier 2005, Vendredi 4 février 2005, Vendredi 11 mars 2005, Vendredi 8 avril 2005.

Le Tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le Tournoi de Tennis de l'Association.
Ce Tournoi débutera mi-juin pour se terminer fin juillet.
Comme chaque année, nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet événement.

Pour tout renseignement relatif à l'A.T.M., aux cours de tennis, aux lotos, ou bien même pour vous inscrire au Tournoi 2005, vous pouvez contacter Isabelle BONNEFOUS - Secrétaire - au 05.63.31.78.55.

Téléthon

Grâce à la mobilisation des associations Meuzacaises et la participation de chacun au loto, 2502,50 Euros vont être versés pour le Téléthon



Le Comité des fêtes

Meilleurs vœux pour 2005

L'année s'achève déjà, personne ne l'a vu passer. Hier encore, le Comité des Fêtes vous proposait les animations de Pâques, puis celle de l'été pour terminer par la St Martin.
Ces trois rendez-vous de la vie du village ont été des réussites. Ils seront renouvelés et améliorés par l'apport d'idées nouvelles.
Tout le Comité des Fêtes vous présente tous leurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année à venir et compte sur votre présence dès la fête de Pâques pour laquelle rires et danses seront au rendez-vous.



Jeunesse Sportive Meuzacaise

Tel : 06.81.69.77.79 / 05.63.31.64.33

En 2004, la JSM a fêté ses 80 ans !!!

Cette saison, l'objectif pour l'équipe 1 sera l'accession à la promotion d'honneur, que nous manquons de peu depuis 4 ans. Actuellement seconde du classement avec 2 matchs de retard, et la chance de posséder aux commandes un ex professionnel Vincent PETIT, qui s'est très bien adapté à MEAUZAC, et le renfort sur le terrain de son frère Jean Christophe (le Monsieur Plus de l'équipe), l'objectif semble tout à fait réalisable.

L'équipe 2 dirigée par Christophe IRISSOU effectue, elle aussi, une bonne saison. Classée en haut de tableau, elle pourrait être la « bonne surprise » de fin de championnat.

L'équipe 3 d'Abdel KESSIMOU a pour objectif cette saison, le maintien et le meilleur parcours possible en coupe.

Le Pôle Football Terrasses du Tarn

La grande nouveauté cette saison concerne les équipes de jeunes. Afin de remédier aux problèmes d'entente renouvelables chaque saison et, qui n'apportent pas les résultats escomptés, le Président Yves IRISSOU, bien épaulé par les dirigeants très motivés, a réussi au terme de longs mois de travail à créer ce nouveau club de jeunes qui s'appelle « Pôle Football Terrasses du Tarn ».

Ce club est le regroupement de 6 communes: Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade, Les Barthes, Labastide du Temple, Lavilledieu du Temple et Meauzac. Actuellement il y a 180 licenciés qui évoluent dans 16 équipes différentes de 6 à 18 ans.
Dès le début de la saison prochaine, un gros effort sera fait sur l'encadrement de ces équipes de jeunes pour que chaque joueur puisse progresser et atteindre son meilleur niveau possible et rejoindre à sa convenance, en fin de catégorie 18 ans, l'un des clubs seniors du pôle.

L'assemblée générale de ce pôle aura lieu le samedi 23 avril 2005 à MEAUZAC. Toutes personnes désireuses d'apporter son expérience et son aide en faveur de ces jeunes, peut prendre contact avec le secrétaire du Pôle : Gérard FARGAL (06.81.69.77.79).

Le manifestations 2005 de la J.S.M.

REVEILLON : Saint Sylvestre à LAVILLEDIEU DU TEMPLE
LOTOS 21 janvier, 25 février, 4 mars (Pôle Football Terrasses du Tarn), 18 mars, 15 avril.
FETE DU FOOT samedi 18 juin
BALL TRAP 15 août



L'AMTARC

Pour la cinquième fois consécutive, notre collègue au conseil municipal Mireille DOMPEYRE est championne de FRANCE 2004 au Tir Sportif de Vitesse.

Le mot des associations Meuzacaises

Amicale des jeunes d'antan

Meuzac—Barry d'Islemade

Le mouvement associatif des Aînés Ruraux en France compte 740.000 adhérents, 10.000 clubs affiliés à 83 Fédérations.

Les Aînés se réunissent pour partager amitié et convivialité.



Notre Amicale organise diverses manifestations tout au long de l'année : pétanque, belote, repas, voyages et tous les lundis des adhérents de plus en plus nombreux se retrouvent dans la salle qui leur a été attribuée pour un après-midi de détente en s'adonnant à leurs activités préférées : scrabble, belote, divers jeux etc....

Les sorties en car sont au nombre de trois par an et tous les participants apprécient la convivialité, la détente, la bonne humeur et le dépaysement qu'ils y trouvent.

Compte rendu de nos activités pour l'année 2004

- le 12 janvier 2004 : Repas de la coque des rois à Barry d'Islemade.
- le 8 février 2004 : Loto dans la salle des fêtes de Meuzac.
- le 14 mars 2004 : Assemblée Générale de notre Amicale à Meuzac suivie du repas traditionnel.
- le 21 avril 2004 : Sortie en car (63 personnes) Viaduc de Millau, le Larzac et les caves de Roquefort.
- les 21 avril- 5 et 18 mai 2004 : Journées de pétanque à Nègrepelisse, Malaussé et Monclar de Quercy
- Les 2-3 et 4 juin 2004 : Très beau voyage au pays basque (49 participants).
- le 17 juin : Repas de Printemps à Barry-d'Islemade.
- le 24 août 2004 : Sortie en car en Dordogne (58 adhérents)
- le 4 septembre : Participation à la fête des Aînés Ruraux VAL GARONNA à Lavilledieu du Temple
- le 14 octobre 2004 : Repas d'automne (110 participants) dans la salle des fêtes de Barry d'Islemade
- le 12 décembre 2004 : Loto dans la salle des fêtes de Barry d'Islemade.

Nos prochaines festivités :

- le 13.01.2005 : Repas de la Coque des Rois à Barry d'Islemade.
- le 20.02.2005 : Loto dans la salle des fêtes de Meuzac.
- le 13.03.2005 : Assemblée Générale à Meuzac.

L'année 2004 se termine. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Amicalement, le bureau.

A.P.E.M.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MEUZAC

L'Association des Parents d'Élèves de Meuzac a été créée pour défendre l'intérêt des enfants, ce qui à nos yeux est le point le plus important.

Nous dépensons beaucoup d'énergie mais aucun des membres de l'association ne compte le temps employé pour faire respecter les droits des enfants et je profite de la présente pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps tout au long de l'année.

Depuis quelques années, nous essayons également de participer à l'amélioration de la vie scolaire des enfants par notre participation financière diversifiée (achat de matériels tels que table de ping-pong, tables de pique nique, jeux divers, tapis de sol, mais aussi participations financières pour les sorties tels que voyage à CIBOURRE, ou sortie vélos à SAINT NICOLAS DE LA GRAVE, ainsi que pour certains spectacles...)

Notre pique nique de fin d'année scolaire permet à toutes les nouvelles familles de faire connaissance avec leur nouvelle école et de rencontrer les autres familles.

Notre vide grenier étant jusqu'à présent notre principal revenu, nous envisageons d'organiser début 2005 une soirée « CARNAVAL » avec repas dansant. Nous espérons qu'à cette occasion de nombreuses personnes participeront et contribueront ainsi à améliorer le quotidien des enfants.

Sachez que vous pouvez à tous moments rejoindre notre association ou me contacter au 06.20.74.53.73 pour tout renseignement que vous pourriez souhaiter.

Il ne me reste plus qu'à vous présenter à tous et à toutes au nom de tous les membres de l'association et moi-même tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 2005.

La Présidente Valérie CHALAIN

Amicale des anciens combattants

(MEUZAC, BARRY D'ISLEMADE, ALBEFEUILLE LAGARDE)

En 2004, comme par le passé, l'amicale des anciens combattants a continué à entretenir son devoir de mémoire.

- Présence aux monuments aux morts des trois communes
 - le 19 mars : fin de la guerre d'Algérie
 - le 8 mai : commémoration de la capitulation de l'Allemagne en 1945
 - le 11 novembre : armistice et fin de la guerre de 14-18
- Présence aux monuments Le drapeau de l'amicale a participé à de nombreuses manifestations organisées en Tarn et Garonne.
- 12 colis de Noël ont été distribués aux camarades âgés ou malades
- Le 19 juin et le 16 octobre nous nous sommes retrouvés pour un repas amical
- La 29ème assemblée générale se tiendra à BARRY D'ISLEMADE le dimanche 13 février 2005. Pour tous renseignements, s'adresser au Président Monsieur DAUCH.

3-Les bâtiments communaux

L'achat du café

En avril 2004 : achat du bâtiment MARTY et de la licence IV

Coût total d'achat	157 622.45 €
Subvention Conseil Général 82	26 290.00 €
Emprunt	150 000.00 €

Cet emprunt étant autofinancé par les loyers des deux appartements et le bail du café (1219.60 €).

La mensualité de l'emprunt est de 1058.48 €

La réouverture du café a eu lieu en juillet 2004



Les écoles

Informatisation

Un programme d'informatisation (TICE) a permis à chaque classe d'avoir son ordinateur, son imprimante et au choix un appareil photo numérique ou un scanner.

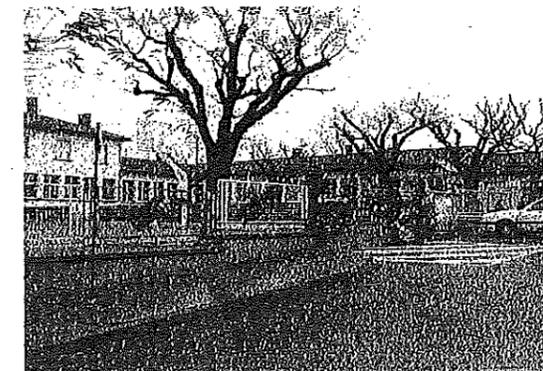
Financé en partie par le « Contrat de Terroir » et le Conseil Général 82, ce programme se termine cette année avec la dernière tranche (phase N°5) qui permettra d'informatiser les classes de CP.

Achat de mobilier scolaire

En 2003, le mobilier scolaire des classes de Cours Moyens a été renouvelé, pour un montant de 3811.55 € entièrement autofinancé par la municipalité

Abri bus

En avril 2004, pour la sécurité et le confort de nos enfants, un abri bus a été installé sur la route communale n°12. La prise en charge financière a été assurée à 100% par le



Conseil général de Tarn et Garonne.

Économie d'énergie

L'isolation et le double vitrage de toutes les classes ont été réalisés pendant les vacances d'été 2004.

Coût des travaux :	40 242.27 € TTC
Subventions :	26 765.00 €
(Conseil général 82 + Région Midi Pyrénées + État)	

Temple :

En juin 2004 installation du chauffage pour un coût de 3293.78 € (autofinancement)



L'église :

- Remise en état par les employés municipaux du plancher du clocher de l'église qui présentait un danger pour les utilisateurs.
- Nettoyage de la toiture de l'église (envahie d'herbe et de mousse) par l'Entreprise Raymond SERVAT pour un coût de 1064.44 € (autofinancement)
- Mise aux normes du paratonnerre (2003) pour un coût de 5581.52 €

2001—2004 : 3 ans !

L'heure d'un premier bilan

« Nous sommes arrivés quasiment à mi-mandat de notre gestion municipale (mi-mandat théorique puisque les prochaines élections municipales auront lieu en 2008 et non en 2007 comme initialement prévu).

C'est donc pour nous l'occasion de faire le bilan du travail réalisé pour MEAUZAC lors de ces 3 dernières années et surtout le devoir de vous le communiquer.

C'est aussi l'occasion de vous faire partager nos motivations, nos espérances ainsi que les difficultés que nous avons rencontrées dans les différents « labyrinthes administratifs », trop souvent compliqués par des embûches juridiques.

Malgré cet harcèlement permanent, votre Maire et la quasi totalité des conseillers municipaux ont fait preuve d'un certain dynamisme et surtout d'une volonté commune pour « Aller de l'avant dans le seul intérêt de MEAUZAC ».

Un « point d'étape » n'étant pas une fin en soi, nous vous ferons partager nos projets pour les 4 ans à venir.

Synthèse des comptes 2003 Lettre de Monsieur le Percepteur

Les charges réelles de fonctionnement

Elles augmentent de 7.2% en 2003. Les frais de personnel n'augmentent que de 1.7 % mais les subventions et les participations ainsi que les autres charges courantes sont en hausse d'environ 12%. Le retard, courant 2002, dans le mandatement de certaines factures est pour partie, sans doute, à l'origine de cette variation importante. Les charges financières de l'exercice diminuent de près de 11%.

Les produits réels de fonctionnement

Ils sont en hausse de 7.6% au cours de ce dernier exercice. Les ressources fiscales augmentent de 3.3%, les dotations de 12.7%.

La capacité d'autofinancement

De fait, la capacité d'autofinancement s'améliore légèrement au cours de cet exercice. Elle représentait en 2003 : 10% des produits contre 9.7% en 2002. Cette CAF a permis à nouveau de couvrir le poids du remboursement de la dette en capital.

Les opérations d'investissement

Elles sont en hausse sensible. En 2003, elles s'élevaient à 177 358 euros contre 47 274 en 2002. Ces dépenses ont été financées majoritairement par des ressources propres : CAF, subventions, FCTVA mais également par recours à l'emprunt qui, en attente de dépenses importantes sur l'exercice 2004 a alimenté le fonds de roulement de la commune

Le fond de roulement

Il est en très forte augmentation au cours de l'exercice passant de 163 247 euros à 311 247 euros fin 2003.

La trésorerie

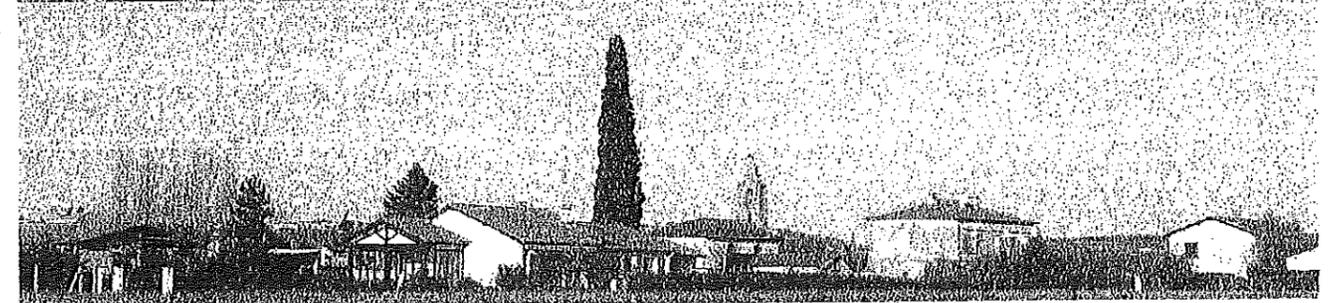
Son montant est très proche du fond de roulement. Cependant, le besoin en fonds de roulement est redevenu positif du fait notamment de produits de loyers non recouverts.

L'endettement

La dette financière augmente fortement en 2003, passant de 86 481 euros fin 2002 à 346 750 euros fin 2003. Cette forte augmentation est générée par la nécessité de recourir à l'emprunt pour financer les travaux de traversée du village.

Bilan d'ensemble

L'exercice 2003 témoigne d'une consolidation de l'amélioration de l'équilibre financier de la commune enregistrée au cours de l'exercice 2002. Il importe donc de poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement courantes afin de faire face à l'augmentation, dès l'exercice 2004, de l'annuité de la dette.



- la présence au cœur de la commune d'anciennes gravières partiellement comblées avec des remblais inertes

- la présence de site boisé isolé, accessible par des routes peu fréquentées et servant illégalement de zones de décharges ou de vidanges sauvages.

L'urbanisation

Du point de vue rural et agricole, il existe une dualité entre hautes et basses terres, entre zones moins riches mais plus sûres et zones plus riches mais soumises à des inondations récurrentes.

Traditionnellement, l'urbanisation est restée centrée sur le centre bourg ancien. La proximité des bâtiments à l'abandon de l'ancienne Briqueterie « confère au centre bourg l'image désuète

d'un ancien pôle industriel en recherche de reconversion ».

De manière générale l'habitat pavillonnaire récent, a pris un caractère très diffus, parfois anarchique, en se répandant le long de toutes les routes et autour des carrefours et rendant difficilement urbanisables certaines parcelles devenues de ce fait enclavées.

L'organisation des accès et des voiries dans ces îlots potentiellement constructibles devra faire l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du règlement du PLU.

L'excessive progression de cet habitat tend à créer une sorte de continuité urbaine avec les communes limitrophes. Une concertation avec les communes voisines associées à la démarche de PLU devra permettre aux différents territoires de s'organiser de manière cohérente pour assurer un développement économique minimal.

Phase 2 et 3 : Orientations générales et PADD

Document provisoire présenté le 22 juin 2004 aux personnes publiques associées

1- Re dynamiser et structurer le bourg pour en faire un lieu de vie attractif

- Conforter le bourg par la densification urbaine et ré aménager le quartier de la Briqueterie

- Maintenir et développer le tissu des commerces et services de proximité

- Aménager le cœur du village en mettant en valeur les espaces publics et le patrimoine bâti en amorçant des liaisons douces

- Engager une démarche architecturale cohérente sur l'ensemble du bourg.

2- Appréhender le développement urbain en cohérence avec les communes voisines

- Organiser l'extension du village autour du bourg.

Sous la pression du développement de MONTAUBAN, la commune subit une forte demande de nouvelles constructions. Il sera impératif d'organiser les accès et voiries dans les îlots potentiellement constructibles (nouvelles rues, ...).

- Développer l'activité économique sur le territoire par la création d'une zone artisanale

3- Valoriser l'image de commune verte et agricole

- Par la prévention des risques :

- en préservant l'agriculture dans les zones basses plaines inondables

- en aménageant les ruisseaux afin de favoriser le transit et l'évacuation des eaux de débordement, et notamment le ruisseau de Bernon

- Par la protection des paysages

- redonner au vallon de Maribenne son rôle de milieu naturel boisé

- réhabiliter les sites des anciennes carrières en zone naturelles.

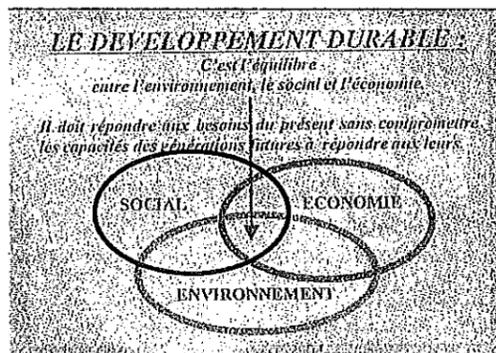
4- Améliorer la qualité du cadre de vie

- poursuivre l'aménagement de la zone de loisirs du lac de Réjus

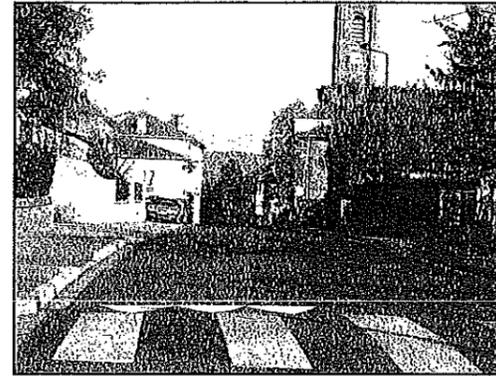
- mettre en valeur les ruisseaux et les berges du Tarn

- aménager des liaisons douces entre le bourg, la zone de loisirs du lac de Réjus et les berges du Tarn

- conserver à la « gaule » de Gachoulet et au domaine du Pech leur rôle d'espace vert.



1-La traverse de Meauzac



Ralentisseur et passage piétons

Le dossier de « la traverse du village » largement impulsé par Monsieur Rémi DELBOUIS, est le fruit d'une longue réflexion sur l'aménagement de notre axe principal.

Tout d'abord, ces travaux ont permis l'amélioration de l'éclairage public dans la partie haute du village et vers la route de BARRY D'ISLEMADE, ainsi que l'enfouissement des réseaux Télécom.

Ensuite, le souci primordial a été la réduction de la vitesse et l'optimisation maximale du volet sécurité.

La chicane (entrée coté LAFRANCAISE), les ralentisseurs et la mise en place d'une voie « tourne à gauche » au niveau de la salle des fêtes en sont les meilleurs exemples.

Nous n'avons pas lésiné non plus sur la signalétique verticale (panneaux) et horizontale (peintures au sol) afin de donner un maximum de confort aux utilisateurs de cet axe.

Dans un avenir proche, le stationnement sur nos différentes places sera organisé pour rendre à l'axe principal son rôle qui devrait, dans la majorité des cas, servir uniquement au trafic des véhicules et autres deux roues.

Le lavoir

Dans le cadre de l'amélioration de l'entrée du village coté LAFRANCAISE, nous avons prévu la rénovation du lavoir.

Ce dossier a été inscrit au Pays « année de préfiguration 2004 ».

(Le Pays étant une entité permettant, selon la nature des demandes, de bénéficier de subventions européennes).

Or, cette charte prévoyait que le petit patrimoine rural tel que le lavoir, entrait bien dans ce cadre et offrait 50 % de subventions européennes. Le Conseil Général 82, la région Midi Pyrénées et l'État participaient permettant ainsi d'obtenir un financement avec 75 % de subventions.

Au cours de la manifestation pour la signature définitive de la charte de Pays, l'on apprenait de la bouche même du Président du Conseil Général 82, que la donne avait changé.

En effet, l'Europe venant de passer de 15 à 25 pays membres, les répar-

LE DOSSIER FINANCIER DU CHANTIER DE LA TRAVERSE

Les dépenses

Honoraires D.D.E.	23 186,35 €
Frais de dossiers	276,32 €
BOAMP	600,39 €
Peintures	907,11 €
Total travaux APPIA	270 811,20 €
TOTAL	295 781,37 €

Les recettes

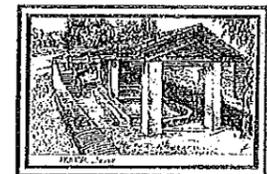
DGE	41 616,58 €
Conseil Général 82	41 619,58 €
Région Midi Pyrénées	30 500,00 €
Amendes	15 930,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	129 667,58 €
FCTVA	41 926,99 €
TOTAL RECETTES	171 594,57 €

58 % de subventions

Dans le tableau ci-dessus, vous pouvez voir d'un seul coup d'œil, le montage financier du projet tel qu'il s'est réellement déroulé.

On, peut noter qu'entre les subventions et la récupération de la TVA (FCTVA) (171 594,57 €) c'est 58 % du projet (295 781,57 €) pour lesquels nous avons été subventionnés.

Voilà un exemple supplémentaire d'optimisation maximale d'un dossier.



ditions des fonds européens étaient totalement modifiées et prévoyaient 2/3 d'aide pour les pays entrants et 1/3 pour les pays déjà dans l'union.

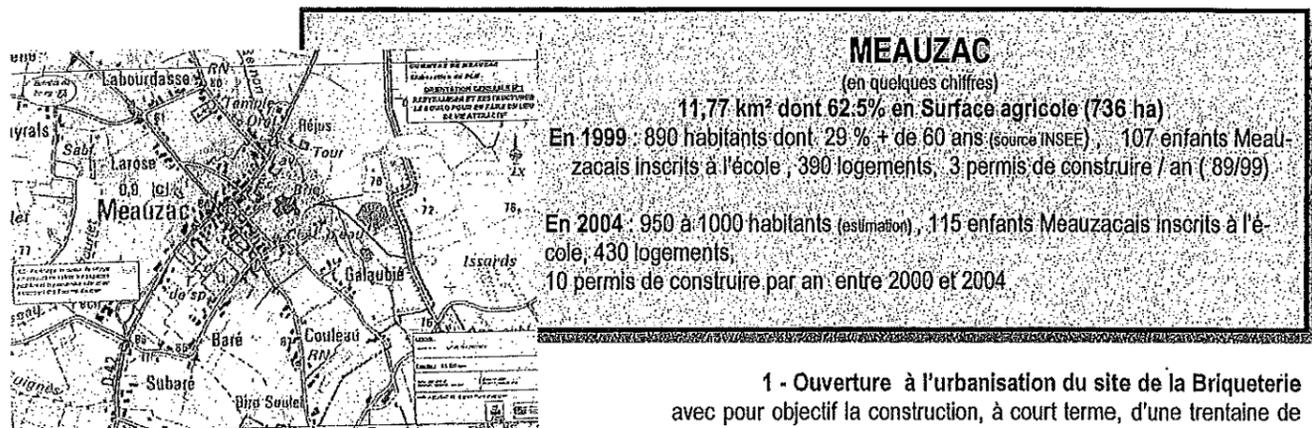
Malheureusement, le volet « petit patrimoine rural » a été sacrifié sur l'autel de l'Europe.

C'est donc un dossier qui devenait flou. Voilà l'unique raison qui fait que ce dossier sera entièrement revu. Gérer c'est aussi savoir reculer pour mieux sauter.

Cet édifice sera rénové en 2005 car, si rien n'était réalisé, il se pourrait qu'il disparaisse ni plus ni moins.

Or des lavoirs comme celui ci à l'entrée du village, il n'y en a pas pléthore.

2—L'urbanisme



Depuis 3 ans, la pression immobilière est très forte, le nombre de demandes en logements localifs et en terrains à bâtir augmente de façon considérable.

La commune de MEAUZAC ne peut plus satisfaire cette demande croissante ..

Devant ce constat Monsieur le Maire, conscient que MEAUZAC de 2020 se construit dès maintenant, a demandé à la Commission d'Urbanisme (février 2003) de réfléchir sur les moyens pouvant faire redémarrer une expansion cohérente du village pour les 20 prochaines années.

Parmi les principales orientations envisagées, deux ont été retenues et immédiatement mises en œuvre par le Conseil Municipal (à l'unanimité).

1 - Ouverture à l'urbanisation du site de la Briqueterie avec pour objectif la construction, à court terme, d'une trentaine de maisons individuelles

2- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en remplacement du Plan d'Occupation des Sols (POS) dans le cadre de la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) du 31 décembre 2000.

Ce PLU doit « traduire les volontés et les projets de la commune dans une approche globale de son territoire et du devenir des générations futures ».

Le Conseil Municipal, en concertation avec les Meauzacais, prépare le développement de MEAUZAC pour les 20 prochaines années.

En matière d'urbanisme il est nécessaire de bâtir des projets à long terme, tout en répondant aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.: c'est le développement durable.

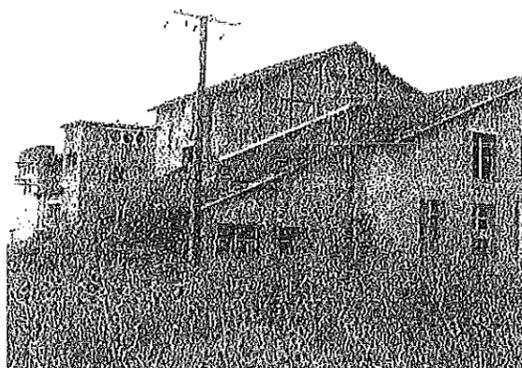
Le quartier de la briqueterie

Lors de l'achat de l'ancienne usine en 1998, un projet d'urbanisation avait été envisagé. Pour des raisons administratives, il n'avait pas pu être mené à son terme.

A la demande de José LACOMBE, la commission d'urbanisme a donc repris ce dossier à la base en fixant d'emblée quelques idées directrices à tous projets d'urbanisme:

► Le site « Briqueterie » doit être envisagé comme une extension du village de MEAUZAC devant permettre à tous les Meauzacais un libre accès au lac .

► Le site de la Briqueterie doit être envisagé comme un nouveau quartier du village de MEAUZAC, constitué de « maisons individuelles ».



L'ancienne briqueterie

res céréalières,...

► En 2002, 38 établissements sont localisés sur la commune de MEAUZAC :

- des services, des commerces et des artisans nécessaires à la vie quotidienne
- un secteur de santé bien représenté (médecin, pharmacie, infirmières, cabinet de kinésithérapie)
- une entreprise d'emballages, 2 entreprises emballages/calibrage de fruits et une entreprise de recherche agronomique.

► La commune ne possède pas d'atout touristique. MEAUZAC bénéficie de certains atouts paysagers: vallée du Tarn, coteaux de Lafrançaise. S'il n'y a pas de bâtiments historiques particulièrement remarquables sur le territoire communal, on note cependant un petit patrimoine local susceptible d'être mis en valeur.

Hébergements : la commune compte 3 gîtes et 3 chambres d'hôtes.

Transports

► MEAUZAC a une bonne accessibilité par le réseau routier (RD 42, RD 45). L'ouverture du pont du Saula au trafic de poids lourds (38 T) a favorisé une augmentation de trafic sur ces 2 routes départementales traversant la commune. L'urbanisation s'est développée particulièrement le long des RD 42 et RD 45.

► La révision du PLU doit impérativement prendre en compte la **sécurité routière** et ne pas créer ou favoriser des conditions allant dans le sens d'une détérioration.

Une réflexion importante doit être menée sur la maîtrise de l'urbanisation linéaire le long des voies et sur l'organisation des constructions de façon à éviter une configuration conduisant un accès par habitation.

Équipements publics et Infrastructure

Le rapport de présentation fait l'inventaire des établissements publics de MEAUZAC Il ne semble pas opportun de développer la description dans ce Bulletin.

Il faut signaler qu'en matière de gestion des eaux pluviales, le document d'urbanisme (PLU) devra contenir et exposer la réflexion menée dans ce domaine, notamment en termes de quantité et de qualité d'eaux pluviales acceptables dans le réseau public de collecte et dans le milieu naturel pour chaque zone.

Analyse environnementale

Un zonage restrictif est déjà en vigueur dans les secteurs inondables : en effet avec le PPR Tarn (inondation) approuvé le 22 décembre 1999 (A.P.n°99-1081), l'ensemble de la basse plaine est devenu rouge, interdite à la construction. Voir carte page 10

L'ensemble du tracé du Tarn est en zone Natura 2000. Son lit et ses écoulements font aussi l'objet d'un arrêté de protection du Biotope (01/04/1988).

Sur la commune de MEAUZAC, il n'existe pas de grands mouvements de terrains ou de déplacements de lits des cours d'eau, par contre, il existe des risques d'instabilité localisée des sols liés à des phénomènes d'expansion ou de rétraction de certains matériaux.

Le bilan touristique et paysager

Les principaux atouts de MEAUZAC :

- le noyau urbain ancien, assez visible, dominant un talus boisé qui, mieux aménagé, pourrait constituer une ceinture verte
- le lavoir ancien et le pigeonnier : voisin constituent des relais patrimoniaux forts
- les talus des terrasses (Est et Nord Est) offrent des vues panoramiques de balcon sur le fond de vallée et le front de coteau
- En contre bas du bourg, un lac (anciennes gravières) qui pourrait être aménagé en base de loisirs.
- Des vallons légèrement encaissés et très boisés du centre et du quart Sud-Ouest de la commune constituant des couloirs d'espace naturels sauvages (promenade, chasse...)
- Le lit du Tarn dans son tunnel végétal constitue, en été, un élément d'attrait particulier (pêche, promenade,...)

MEAUZAC : 4 sites archéologiques

- Les Rives : moyen âge
- Lacaze : Gallo romain
- Fagayrals: néolithique
- Caprou : âge de fer

Les handicaps paysagers de MEAUZAC

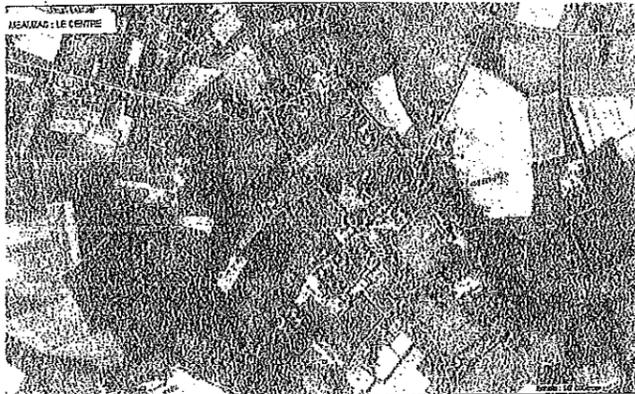
- la coupure physique et paysagère occasionnée par le tracé de la ligne HT
- la présence d'un immense bâtiment industriel abandonné au centre du bourg

Le PLU ne comporte plus que quatre types de zones

- Les zones urbaines (Zones U)
- Les zones à urbaniser (Zones AU anciennement NA)
- Les zones agricoles (Zones A anciennement NC)
- Les zones naturelles et forestières (Zones N anciennement ND)

Phase 1 : Diagnostic de la commune

(source SOGEXFO, source INSEE)



Présentation du territoire

La commune de MEAUZAC (11.77 km² soit 0.3% du département) est située à quasi équidistance des 3 villes principales du Tarn et Garonne : Castelsarrasin (13 km), Montauban (18 km) et Moissac (18 km).

Elle est bordée sur sa face Nord Est par le Tarn.

Au dernier recensement de 1999 MEAUZAC compte 890 habitants (0.4% de la population du département).

Au vu de la progression des permis de construire (en moyenne 10/an depuis 2000) on peut, en 2004, estimer cette population entre 950 et 1000 habitants.

MEAUZAC ne fait partie d'aucune communauté de communes. Toutefois, elle est incluse dans le périmètre du « Pays Garonne- Quercy-Gascogne » et dépend du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de ce « pays ».

Analyse démographique et équilibre social de l'habitat

La population de la commune a peu évolué en 30 ans passant de 877 habitants en 1968 à 890 en 1999 (+ 6 habitants entre 1990 et 1999) La densité est de 76 habitants/km², elle est nettement supérieure à celle du département (55 habitants / km²).

On dénombre 14 associations sur la commune de MEAUZAC

Au dernier recensement, le parc de logements est constitué de grands logements individuels en sous occupation pour 62.9% des résidences principales.

L'augmentation du nombre de résidences (+26 entre 1990 et 1999) n'est pas en accord avec l'augmentation de la population (+6) durant cette même période.

Analyse économique et transport

Emploi, Économie

► 372 actifs, pour la plupart salariés, résident sur la commune.

153 emplois sont dénombrés sur la commune ce qui constitue un très faible taux d'emplois (emplois sur la commune /actifs résidents) : 41.1% contre 82.6% pour l'ensemble du département.

La majorité des actifs travaille donc en dehors de la commune de MEAUZAC (67.4% contre 47.2% pour le département).

La voiture est, pour les actifs, le mode de transport le plus utilisé. 3.6% de cette population active se déplace à pied/deux roues contre 10.5% pour le département.

► L'agriculture occupe 62.5 % de la superficie de la commune. Sur les basses plaines inondables du Nord se trouvent des cultures maraîchères, des vergers diversifiés, des cultu-

► Ce nouveau quartier ne doit en aucun cas être enclavé et doit rester dans une logique de village .

En mars 2003, le conseil municipal, à l'unanimité, a adhéré à ce projet et a adopté une délibération pour une modification du POS pour les parcelles concernées.

Modification du POS

Dans le règlement du POS:

- seul l'ancien terrain de foot jouxtant l'usine désaffectée était constructible (zone U),
- tout le reste étant soit en zone artisanale (zone UX) soit en zone non constructible (zone NC) c'est à dire non ouvert à des constructions d'habitation.

L'urbanisation du site, décidée par le Conseil Municipal ne pouvait donc être envisagée qu'après modification du POS pour que toute la superficie (environ 4 hectares) soit classée en « zone U ».

Lors de l'enquête publique, aucune objection n'a été notifiée au commissaire enquêteur, les autorisations administratives ont donc été accordées fin juin 2003.

Dès le 1^{er} juillet 2003, le projet d'aménagement immobilier, était désormais possible sur l'ensemble du quartier de la « Briqueterie ».

Six projets ont été proposés

- 3 projets ont été abandonnés pour diverses raisons (lotissement privé inaccessible aux Meauzacais, pas d'accès au lac, retrait volontaire du ou des promoteur(s)....)
- 2 projets de lotissements (« Maisons traditionnelles » et entreprise SERVAT) répondant aux objectifs définis lors du Conseil Municipal de Mars 2003 ont été chiffrés. Les retombées financières pour la commune ont été évaluées
- 1 projet imprécis non chiffré (proposé par M CAILLET), associant urbanisme et zone industrielle, ne correspondant pas aux objectifs d'urbanisation définis par le conseil municipal et impliquant financièrement la commune de MEAUZAC.

Choix d'un projet par le Conseil Municipal

► Le 27 août 2003, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier les avantages et inconvénients des 3 projets proposés

- cohérence avec les objectifs définis ,
- coût de l'opération
- retombées financières pour MEAUZAC.

Compte rendu de la commission du 27 août 2003

Les 2 projets «lotissement»

► Interventions à la charges des lotisseurs

- achat du site de la Briqueterie pour en faire un lotissement privé et non communal
- démolition de l'ancienne usine
- réalisation des réseaux d'assainissement (tout à l'égout), des eaux pluviales, de l'eau potable
- extension des réseaux électricité / téléphone
- réalisation de la voirie avec accès au lac
- mise en place d'espaces verts
- vente des terrains pour la construction d'une trentaine de maisons individuelles

► Conditions de marché proposées:

• « Maisons Individuelles » : 198 000 € incluant la démolition de l'usine pour un montant estimé à 152 000 € (financée pour ce montant par la commune).
Solde positif (démolition déduite) : 46 000 € (environ 300 000 F) pour la commune de MEAUZAC

• Entreprise SERVAT : cession du terrain pour 1 € symbolique. Prise en charge totale de la démolition de l'ancienne usine. Cession gratuite de 1 ou 2 parcelle(s) viabilisée(s) à la municipalité.

Solde positif : 27 500 € (environ 180 000 F) pour la commune de MEAUZAC

Le projet « habitations/ Zone industrielle »

• démolition de l'ancienne usine à la charge de la commune : 152 500 €

• aménagement du site (assainissement (tout à l'égout), eaux pluviales, l'eau potable, réseaux électricité / téléphone, réalisation de la voirie avec accès au lac, mise en place d'espaces verts) : 500 000 €

• construction d'ateliers relais nécessaires à la « pépinière d'entreprise » évaluée à 300 000 €

Coût du projet : 1 000 000 € environ à la charge de la commune de Meauzac.

Bien sûr des subventions départementales et/ou régionales auraient pu être obtenues. Dans le meilleur des cas, elle auraient pu être de 20 % avec des délais d'instruction de dossier de 1 an. Il fallait aussi que la « pépinière d'entreprise » puisse s'intégrer dans la politique régionale en la matière (?)

Pour réaliser le projet élaboré par MM. CAILLET et BUTTIGIEG, la commune de MEAUZAC devait investir au minimum 800 000 € (5 à 6 000 000 de francs) avec des retours sur investissement à moyen terme plus qu'aléatoires... le projet prévoyant des exonérations de taxes professionnelles pendant 3 ans.

La commission d'urbanisme n'a eu aucune information sur les entreprises pouvant s'installer et surtout sur leur type d'activité. Les risques de nuisances (en plein cœur du village et surtout à proximité des écoles) ne pouvant être estimés, la commission d'urbanisme émet des réserves sur ce projet.

► Le 8 novembre 2003, Monsieur le Maire a présenté les conclusions des travaux de la commission d'urbanisme au Conseil Municipal. Après débat, le choix du projet a été voté à bulletin secret:

- Maisons traditionnelles 10 voix
- Entreprise Servat 2 voix
- Projet « Caillet » 2 voix

A la majorité, la société « Maisons traditionnelles » a donc été retenue. Cette décision sera confirmée le 25 novembre 2003.

Les retombées financières pour la commune

Lors de la vente

Une soule de 46 000 €.

Lorsque la trentaine de lots sera bâtis.

- Une recette de fonctionnement au budget assainissement de 60 000 € (390 000 francs) correspondant aux taxes de raccordement

- Une recette de fonctionnement annuelle au budget de la commune estimée à 52 000 € (340 000 francs), résultant des nouvelles taxes d'habitation; des nouveaux impôts locaux, de l'augmentation de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et de l'allocation scolaire,

Fin 2004 : où en est le projet d'aménagement du site de la Briqueterie?

Il est bien évident que toutes ces péripéties juridiques ont fait perdre quelques mois.

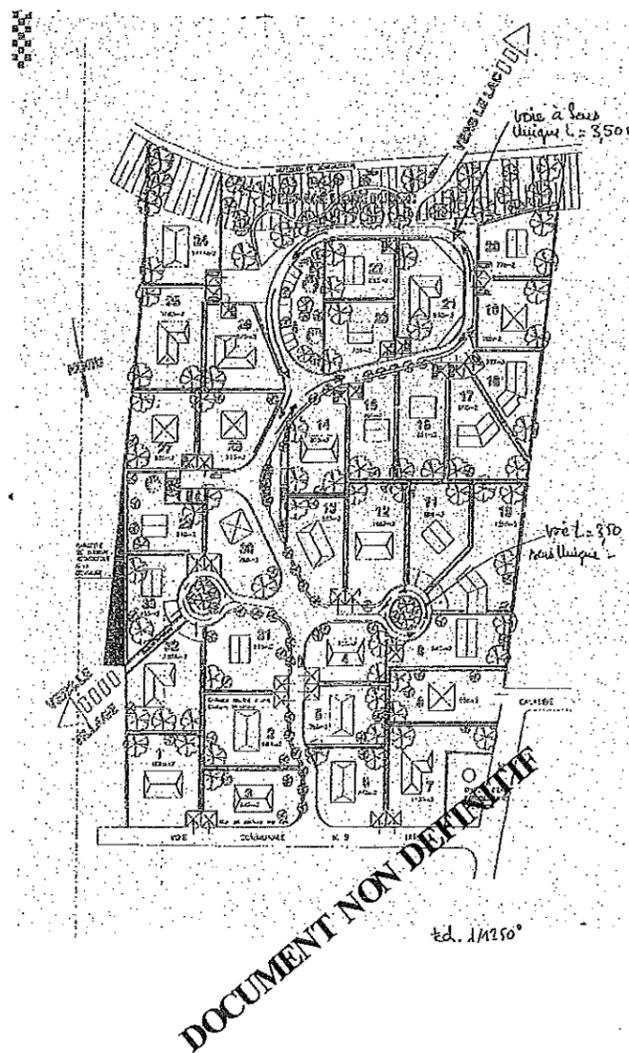
Le terrain de la Briqueterie a été acheté par la société « Les Maisons Individuelles » (sous seing privé signé le 30 mars 2004).

L' étude de sol a été réalisée.

La demande de permis de lotir a été déposée auprès des diverses administrations concernées le 3 novembre 2004.

L'instruction du dossier devrait durer 6 mois.

Les travaux pourraient démarrer deuxième semestre 2005.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La loi SRU

« La loi du 31 décembre 2000 dite loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), et la loi du 2 juillet 2003 dite loi Urbanisme et Habitat, modifient et dynamisent les POS (Plan d'Occupation des Sols) pour les transformer en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Cet outil devient le nouveau document de référence à l'échelle de la commune. Il traduit le projet communal pour les 15 prochaines années ».

L'ensemble de la population est intégré à la démarche de PLU par les principes de développement durable.

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot)

Le PLU doit être compatible avec des documents qui définissent des principes d'aménagement à une échelle plus large que la commune. Le Scot remplace donc le Schéma Directeur (SD) lourd à mettre en œuvre et trop souvent inadap-
té.

C'est donc à l'échelle d'un bassin de vie que le Scot définit, de manière globale, les orientations générales de l'aménagement, avec les zones à urbaniser, les zones naturelles agricoles et forestières. Il fixe les objectifs en matière d'équilibre de l'habitat, de transport en commun et d'équipements commerciaux ou économiques.

Par exemple, le Scot peut déterminer l'emplacement d'équipements comme une rocade, une voie rapide, une station d'épuration la mise en place de transports collectifs,.... sans être trop précis.

Le Scot est forcément élaboré par plusieurs communes qui se dotent pour cela d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Depuis juin 2004, la commune de MEAUZAC fait partie du Scot des « Trois Provinces Languedoc- Quercy- Gascogne »

L'élaboration du PLU de MEAUZAC

Se reporter au document annexé au bulletin municipal N° 8.

La municipalité de MEAUZAC, à l'unanimité, par délibération du 28 avril 2003 a confié l'étude du dossier de mise en forme du PLU au Bureau d'étude SOGEXFO.

Phase 1 : Constat et diagnostic : état des lieux

Phase 2 et 3 : Orientations générales et élaboration du PADD

Phase 4 : Formalisation du PLU : traduction du PADD en règlement d'urbanisme

Phase 5 : Mise en forme et finalisation du PLU

Phase 6 : Avis des personnes publiques associées

Phase 7 : Enquête publique : Concertation population

Phase 8 : Approbation du PLU par le Conseil Municipal

Le coût de la mise en forme du PLU

Honoraires SOGEXFO :	38 264 €	
Subventions DGD :		21 283 €
(Dotation Globale de Décentralisation)		
Autofinancement commune :		16 981 €
	38 264 €	38 264 €

Fin 2004 : État d'avancement de l'étude du PLU

Comme le précisait Monsieur le Maire dans le bulletin municipal N° 8, la réflexion sur le PLU a démarré au mois de janvier 2004.

Les phases 1, 2 et 3 sont quasiment terminées.

La Commission d'Urbanisme et la SOGEXFO ont fait un « diagnostic » de la commune en identifiant les points forts, les points faibles, les enjeux,...

Une première approche des projets susceptibles d'être mis en place a été réalisée.

Ce rapport de présentation nous a permis d'élaborer et de mettre en forme les orientations générales du Projet d'Aménagement de Développement Durable pour la commune de Meauzac.

Ce document provisoire du PADD a été présenté le 22 juin 2004 aux personnes publiques associées (Préfecture, Conseil Général, DDA, DDE, Architectes, Maires des communes limitrophes...)

Dès que la réunion publique aura eu lieu (réunion où toute la population de MEAUZAC sera conviée), la phase 4 démar-
rera.

Cette phase 4 est la formalisation du PLU. En tenant compte, dans la mesure du possible, des observations formulées lors des réunions publiques préparatoire, le PADD sera traduit réglementairement, des annexes cartographiques seront réalisées pour compléter le dossier du PLU. A ce niveau, la cohérence globale avec le rapport de présentation et le PADD est exigée.

Ralentir le projet par tous les moyens

Dès le choix du projet adopté démocratiquement (à la majorité du Conseil Municipal), une cabale juridique a été orchestrée méthodiquement par MM CAILLET et BUTTIGIÉ contre la municipalité de Meauzac

- le 15 novembre 2003 ils saisissent le Tribunal Administratif de Toulouse demandant l'annulation de la délibération du Conseil Municipal du 8 novembre 2003 pour vice de forme. Le 25 novembre 2003 le Conseil Municipal délibère une nouvelle fois sur le choix du projet (Monsieur CAILLET n'a pas représenté son projet). La Société « Maisons individuelles » est de nouveau retenue. La plainte auprès du Tribunal Administratif devient alors caduque.
- entre le 8 et le 20 novembre 2003 ils organisent une demande de référendum populaire dont le motif est très flou. Le nombre des pétitionnaires n'atteignant pas le cinquième des électeurs inscrits sur la liste électorale, le Conseil Municipal du 25 novembre 2003 rejette cette demande.
- le 22 janvier 2004, ces deux conseillers municipaux requièrent auprès du Tribunal Administratif de Toulouse une annulation de la délibération du Conseil Municipal du 25 novembre 2003, estimant que le rejet de la demande de référendum constitue un excès de pouvoir du Maire.